VIVRE
Saint-Michel en santé

HALTE CONCERTATION

MOBILITÉ

29 MAI 2025

Remise en contexte planification stratégique

CHEMINS DE TRANSFORMATION

Tracer ensemble les étapes de transformation qui concrétiseront notre vision collective.

STRATÉGIE PAR THÉMATIQUES ET POPULATIONS

Approfondir la stratégie à travers des axes thématiques et populationnels pour une mise en œuvre plus ciblée.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Se doter d’un mode de fonctionnement de la concertation et établir les modalités de mise en œuvre du plan de quartier.

LES 10 THÉMATIQUES

MOBILITÉ
Déplacements sécuritaires, accessibles & durables

RENFORCEMENT DU TISSU COMMUNAUTAIRE
Pérennisation et qualité de l'offre de services du communautaire

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS
Loisirs de proximité, participation diversifiée, animation continue

ALIMENTATION
Sécurité alimentaire, accès à une alimentation saine

URBANISME
Aménagement territorial, désenclavement, espaces verts

DÉVELOPPEMENT CONTINU DES COMPÉTENCES ET SAVOIRS
Apprentissage scolaire, parcours professionnels et accessibilité numérique

HARMONIE DE QUARTIER
Sécurité urbaine et bon voisinage

DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR
Participation citoyenne et rayonnement du quartier

ÉCONOMIE DE PARTAGE ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Économie circulaire et réduction des déchets

HABITATION
Conditions de logement et logement social

PLANIFICATION STRATÉGIQUE : QU'EST-CE QU'ON Y GAGNE ?

Elle nous a permis de construire collectivement :

1. Des cibles servent de repères concrets pour permettre de prioriser nos actions collectives
2. Un chemin de transformation en mobilité qui nous mène de notre situation actuelle vers notre vision 2032, en décomposant le changement souhaité en étapes progressives.

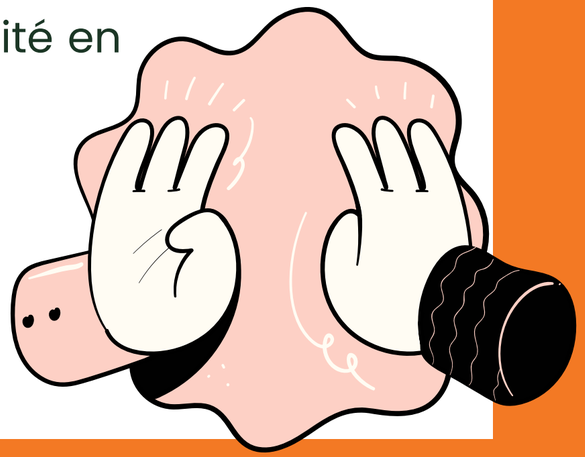

ET AUJOURD'HUI ?

Il faut maintenant élaborer un plan d’action concerté afin d’agir collectivement sur nos cibles :

1. Prioriser les cibles pour nos actions collectives
2. Évaluer les stratégies d’action pertinente aux cibles sélectionnée
3. Opérationnaliser les stratégies d’action en action.

FONCTIONNEMENT DE LA JOURNÉE

13h : Arrivée, tour de table

13h15 - 14h : Priorisation : choix de 3 cibles

14h -14h15 : Brainstorming d’actions

14h15 - 14h30 : Pause-café

14h30 – 14h45 : Stratégies d’actions

14h45 – 15h45 : Élaboration des plans d’actions

15h45 – 16h15 : Retour en plénière

cibles macro de la thématique

75% en 2032 = Part des ménages ayant une bonne accessibilité aux infrastructures cyclables

80% en 2032 = Part des ménages ayant une bonne accessibilité piétonne aux commerces et services

La part modale de l'automobile diminue

Circulation des véhicules lourds est réduite dans les zones résidentielles d'ici 2032

Le sentiment de sécurité lors des déplacements actifs (à pied et à vélo) a augmenté de 15% d'ici 2029.

75% en 2032 = Part des ménages ayant une bonne accessibilité au transport collectif

La part des modes de transport durable (actif, collectif et partagé) augmente

Le temps de rabattement en autobus vers le métro est de 20 minutes ou moins

Le taux d'accidents entre piétons, cyclistes et voitures est réduit (de 90% au coin Crémazie/St-Michel d'ici 2032)

La portion du budget des ménages consacrée à la mobilité est abordable

PRIORISATION COLLECTIVE DES CIBLES

C’est l’heure des votes, à vos pastilles de couleur !

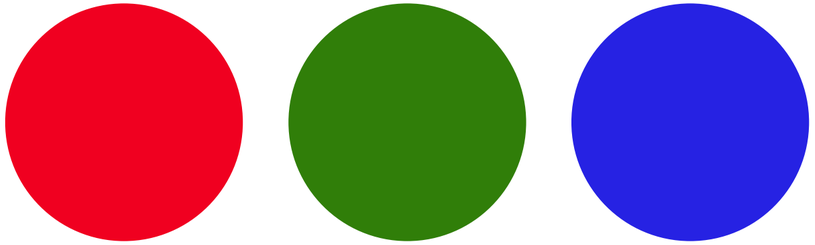

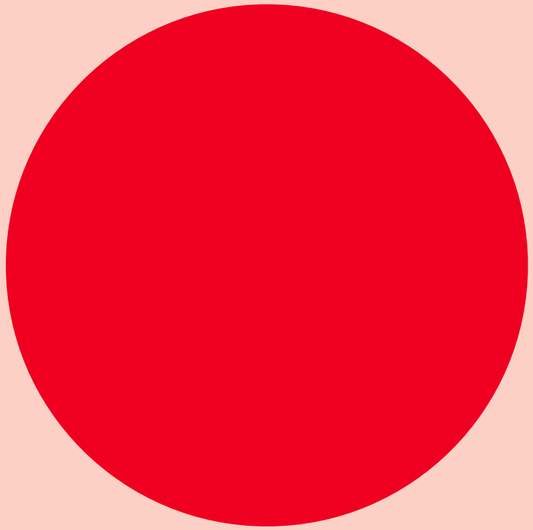

Pastilles rouges :

Quelles sont les trois cibles sur lesquelle nous avons peu de pouvoir collectif ?

Pastille verte :

Quelles sont les trois cibles sur lesquelles nous pouvons avoir un pouvoir d’Action collectif ?

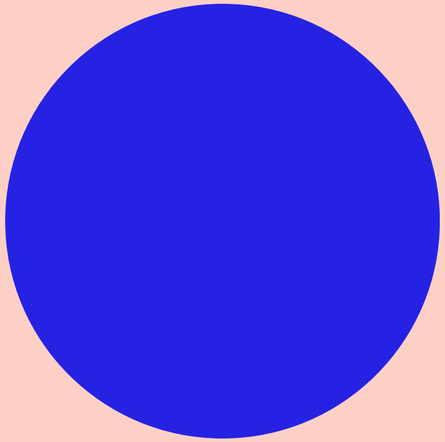

Pastille bleue :

Répartissez vos cinq collants bleus sur les cibles pour lesquelles vous souhaitez que nous nous concentrions dans les deux années à venir.

Vous êtes libre de poser cinq collants sur la même cible.

BRAINSTORM D'IDÉES

PAUSE CAFÉ

ÉLABORATION DES PLANS D'ACTIONS CONCERTÉES

GABARIT DE PLAN D'ACTIONS CONCERTÉES :

n thématique : s le quartier, les Michelois·es peuvent développer leurs savoirs et compétences et contribuer activement à leur communauté.

Contribution aux cibles thématique	Stratégies d'action	Actions	Moyen et forme de concertation	Population(s) visée	Indicateurs de résultats	Échéance	Budget disponible	Responsab	Lien avec autres thématique
Quelles sont priorités ?	*nitiés dans chemins thématiques.*	*uoi ?*	*Comment fait-on chaque action?*	*Qui ?*	*(Élements qui permettent de mesurer les résultats)*		*(Case à cocher) Oui, en attente, non*	*(Mettre le porteur en gras)*	*Indiquer la ou les cibles thématiques impactées par cette action si applicable*

EXEMPLE (HABITATION)

Contribution aux cibles thématique	Stratégies d'action	Action	Lien avec autres thématique
Quelles sont nos priorités ?	***Les leviers d'action identifiés dans les chemins thématiques.***	***Quoi ?***	***Indiquer la ou les cibles thématiques impactées par cette action si applicable***
En 2032, le nombre de logements adaptés pour les personnes présentant des besoins spécifiques à augmenté	**<u>Changement dans la connaissance</u> : État des lieux de la situation en habitation concernant l'accessibilité des logements**	**Réaliser une cartographie des logement adapté à Saint-Michel**	**Développement du pouvoir d'agir**

Quels types de changements composent les chemins?

01

CHANGEMENT DANS LA CONNAISSANCE

Cette catégorie englobe les efforts de sensibilisation, d'éducation et de réflexion collective.

02

CHANGEMENT DANS LA MOBILISATION

Cette catégorie concerne l'engagement direct et la participation active des membres de la communauté micheloise dans la mise en œuvre d'initiatives et de projets.

03

CHANGEMENT DANS LES RESSOURCES

Cette catégorie se réfère à la planification, l'allocation et la gestion efficace des ressources.

04

CHANGEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES

Cette catégorie porte sur le développement et l'amélioration des infrastructures physiques et des systèmes d'organisation nécessaires au fonctionnement efficace du quartier Saint-Michel.

CHEMIN DE TRANSFORMATION EN MOBILITÉ

LES MICHELOIS·ES SE DÉPLACENT DE FAÇON FLUIDE, SÉCURITAIRE, ÉCOLOGIQUE ET ABORDABLE.

CHANGEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES

CHANGEMENT DANS LES RESSOURCES

CHANGEMENT DANS LA CONNAISSANCE

CHANGEMENT DANS LA MOBILISATION

La communauté micheloise est continuellement informée et sensibilisée sur les innovations, les améliorations et les alternatives disponibles pour une mobilité durable, sécuritaire et accessible.

Un état des lieux de la mobilité dans le quartier est réalisé (p. ex. enjeux de sécurité, accessibilité aux infrastructures et services de mobilité, mobilité durable).

La communauté micheloise est continuellement informée et sensibilisée aux enjeux sociaux, économiques, territoriaux et environnementaux liés à :

- la sécurité de la mobilité;
- l'accès à la mobilité;
- la mobilité durable.

La communauté micheloise est engagée et mobilisée pour

- revendiquer et mettre en place des mesures visant à sécuriser les déplacements;
- favoriser une mobilité accessible, abordable et inclusive;
- promouvoir et adopter des modes de déplacement durables

Des incitatifs en matière de mobilité :

- assurent que l'offre de services soit financièrement accessible, adaptée aux besoins de tous·tes;
- encouragent l'adoption de modes de transport durable

Des ressources financières, matérielles et humaines suffisantes sont allouées pour soutenir l'amélioration des infrastructures, équipements, services et autres mesures pour l'atteinte des cibles en mobilité.

Les infrastructures et services de mobilité disponibles dans le quartier répondent aux critères en matière de :

- Participation citoyenne dans la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation
- Durabilité (faciliter le transfert vers des modes de transport durables)
- Sécurité,
- Efficacité
- Adéquation aux besoins de Saint-Michel

Le mobilier urbain adéquat est disponible pour faciliter les déplacements actifs, collectifs et partagés.

Des mesures d'apaisement de la circulation sont mises en place dans le quartier.

POURQUOI DES LUNETTES POPULATIONNELLES ?

Les lunettes populationnelles proposent d'examiner si notre action permet de réduire les inégalités sociales et de lever certaines barrières systémiques, c'est-à-dire des obstacles structurels et souvent invisibles (comme des règlements, des façons de faire ou des préjugés intégrés) qui empêchent certaines populations d'avoir un accès équitable aux ressources, aux services ou à la participation.

DES RÉALITÉS PLURIELLES À PRENDRE EN COMPTE

Au fil de rencontres ciblées, nous avons rassemblé citoyen·nes et partenaires pour approfondir la compréhension des enjeux vécus par des groupes souvent concernés différemment par les problématiques du quartier :

Quelles populations sont directement concernées par cet enjeu, projet ou action ?

- **Impact positif**
- **Impact négatif**

Aîné·es - Jeunes - Familles et petite enfance
Communauté 2SLGBTQIA+ - Personnes vivant avec des contraintes (physiques, santé mentale) - Femmes - Personnes immigrantes, réfugiées ou demandeuses d'asile - Personnes à faible ou sans revenu Personnes en situation de handicap (mobilité, sensoriel, cognitif, etc.) Personnes issues des communautés culturelles ou autochtones

À VOS TABLES !

Retour en pleinière